

# Pleurs et cris d'enfants agacent des habitants

## Veyrier

**Des résidents des Étournelles ont remis une pétition contre les nuisances sonores d'une crèche.**

La tolérance envers les enfants bruyants semble mise à mal ces derniers temps. Alors qu'une maman de jour est attaquée à Renens, comme l'a révélé «Le Matin Dimanche», notre canton n'échappe pas au phénomène. La crèche des Étournelles, à Veyrier, provoquerait «de telles nuisances sonores» qu'il serait «devenu impossible de garder les fenêtres ouvertes dans la journée, encore moins de se tenir sur les balcons». Même fenêtres fermées, les voisins continueraient à être incommodés, décrit une pétition de 45 signatures remise au Conseil municipal. Le texte - dont le principal auteur est une enseignante - décrit les «pleurs, cris stridents et hurlements des enfants qui occupent presque toute la journée le préau situé sous nos fenêtres».

Ces voisins, qui se décrivent pour la plupart comme des propriétaires à la retraite, se questionnent sur un éventuel «défaut de conception architecturale et/ou un manque d'isolation phonique». Les mesures qu'ils proposent sont diverses: «ne pas laisser les enfants avoir en continu accès au préau», «ne pas les laisser hurler pendant de longues mi-

nutes sans intervenir», construire un «mur végétal». Bref, ils demandent aux élus d'agir.

L'accueil fait à cette pétition a divergé selon les partis. Le groupe Veyrier Ensemble s'est dit «consterné car il est reproché ici à des petits enfants de faire trop de bruit, a déclaré Serge Luisier. Tout habitant de ce quartier ne pouvait ignorer que de jeunes enfants pourraient y laisser éclater leur joie de vivre.» Le groupe PDC, par la voix de l'élue Charles Hutzli, a ironisé sur ceux qui veulent «enfermer des enfants! Cette pétition a retenu toute notre attention mais pas forcément dans le bon sens. Il était prévu de construire des bâtiments d'utilité publique sur ce terrain, qui reste idyllique.»

Le groupe socialiste s'est montré plus compréhensif. «Leur réaction peut être jugée choquante, mais on peut comprendre l'agacement de ces personnes au quotidien», a souligné Marie-Lourdes Desardouins. Au final, l'entrée en matière a tout de même été acceptée par 17 voix, les refus émanant de Veyrier Ensemble. La conseillère administrative de cette formation, Aline Tagliabue, a promis que l'exécutif s'emparera du sujet, tout en notant que «pendant bon nombre d'années, les habitants ont réclamé une crèche. On se demande si aujourd'hui ce ne sont pas les mêmes qui s'en plaignent. Accuser la direction de cet établissement me semble un peu facile...» **Sophie Simon**